

VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ



Retour sur la 4^{ème} édition
de la Foulée des Brettes

20/21



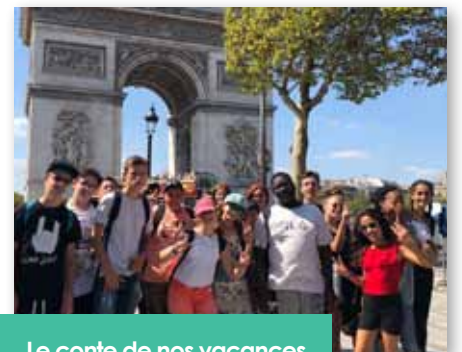
« M. le Maire, pourquoi ne pas
payer l'amende SRU ? »

8/9



Interview de
l'Amicale de Villabé

13



Le conte de nos vacances

18/19



Estelle PELLETIER
Sur Villabé depuis 10 ans,
votre professionnelle de l'immobilier

06 22 92 06 57
 Mail : e.pelletier@cif-immo.com

COMPTOIR IMMOBILIER de France
 08 10 00 00 00
 IMMOBILIER

ACHAT · VENTE
 ESTIMATION GRATUITE

www.estelle.pelletier.cif-immo.com

4€
 DE RÉDUCTION
 SUR PRÉSENTATION DE CE BON

Votre contrôle technique à Villabé

AUTOVISION
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

NOUVELLE RÉGLEMENTATION À PARTIR DE MAI 2018

www.autovision-villabe.fr

Vous pouvez également prendre RDV au 01 60 86 54 76
 28, Av. des courtes épluches - 91100 Villabé face à Carrefour & Lidl

ARNAUD MARIN
Maison familiale et indépendante fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS...
... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
MENNECY - 01.64.57.23.00
RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50

CONTRAT OBSÈQUES
 POMPES FUNÈBRES
 FUNÉRAIRIUM
 CRÉMATIUM
 MARBRERIE
 7J/7 - 24H/24

www.pf-amarin.com

alOneGRAPHIC.
 CRÉATION GRAPHIQUE ET IDENTITÉ VISUELLE • 91100 VILLABÉ

Logos • Cartes de visite • Flyers & dépliants • Plaquettes & brochures • Sites internet
 Rollups & baches • Panneaux de chantier • Flocage véhicules • Enseignes et vitrines

Alonegraphic en Essonne
www.alonegraphic.fr
 Tél : 06 99 420 440

Vous aussi, vous souhaitez que votre publicité soit vue par des milliers de personnes ?

Pour paraître dans ce magazine municipal, contactez Philippe LACHKAR au 06 11 68 82 52

Mes chères
concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Une rentrée des classes 2018/2019 réussie !

Plus de 700 enfants ont rejoint nos deux groupes scolaires. L'été a permis à nos personnels de tout mettre en œuvre pour accueillir, enfants et enseignants dans d'excellentes conditions. **J'ai pu aller saluer dans chaque classe les enfants et leur enseignant.**

Ma rencontre avec Monsieur le Préfet Jean-Benoît ALBERTINI a clarifié mon engagement dans le cadre du contrat de mixité sociale ce qui me permet de conserver notre contingent communal de logements sociaux et de garder la main concernant les projets immobiliers. Ce contrat m'a permis d'éviter l'amende de carence mais ne nous dispense pas de l'amende SRU qui atteint cette année 100 000 €. Monsieur le Préfet n'a pas répondu favorablement à ma demande d'exonération totale de cette amende. Je continue cependant à exiger et à imposer aux architectes de diminuer la hauteur des bâtiments,

Karl DIRAT
Maire de Villabé

Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart



d'augmenter le nombre de places de parking et surtout de prévoir une mixité de logements sociaux inter-générationnels afin de proposer à nos seniors et à de jeunes actifs d'intégrer un logement neuf adapté à leur mode de vie.

J'ai eu l'honneur d'accueillir madame la Ministre Sophie CLUSEL, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées, qui est venue visiter sur notre commune une entreprise innovante dans le cadre de la réinsertion. J'ai pu lui présenter notre programme de mise en accessibilité de tous nos bâtiments communaux.

Je suis heureux de constater que sur notre commune de nombreux événements fédérateurs rassemblent plusieurs milliers de personnes dans le cadre du bien vivre ensemble (Raid aventure, fête du sport, aggro Fun Tour, Forum et repas des associations, fête foraine, spectacle d'ouverture de saison culturelle, course pédestre de la Foulée des Brettes). De nombreux moments

d'échanges nous attendent encore, accueil des nouveaux arrivants, beaujolais nouveau, 11 novembre, exposition de la Grande Guerre, 30^{ème} Téléthon, marché de Noël, vœux du Maire... **Et c'est grâce à ces événements organisés par la municipalité ou des associations qu'il fait bon vivre à Villabé !**

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés sur la commune durant l'été. Je les invite à se faire connaître en Mairie afin d'obtenir toutes les informations pratiques dont ils auraient besoin et à participer à la cérémonie d'accueil qui sera organisée le 3 novembre à 11h, salle Roger DUBOZ.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Karl DIRAT

Villabé, le 26 octobre 2018

*Très cordialement
Dirat*

VIVRE Pages 4 à 7 • 11 14 à 15 • 22 à 23

Pages 12 à 13 DÉCOUVRIR

TRAVAUX ET SÉCURITÉ Page 10

Pages 24 à 27 BRÈVES

SE DIVERTIR Pages 16 à 21 • 28

Pages 28 à 29 POLITIQUE

AGIR Pages 8 à 9

Retour en images



Agglo Fun Tour



Chantier BrisFer



Rentrée des classes dans nos deux groupes scolaires et en musique dans les écoles maternelles



Accueil de Mr BOUR, inspecteur académique



Rentrée des classes



Forum des Associations



Spectacle : Rien à Dire

Lancement de la saison culturelle



Voyage en Croatie pour nos seniors

Retour en images



4^{ème} édition de la Foulée des Brettes



Repas des Associations



Villabé nommée ville fleurie 2018





Visite de Madame Sophie CLUSEL, Secrétaire d'État chargée du handicap.



Spectacle : Les femmes savantes



Inauguration de l'avenue du 8 mai 1945 et de la place du Pâtis avec Francis CHOUAT et Jean-Pierre BECHTER



M. le Maire, pourquoi ne pas payer l'amende SRU et éviter ainsi de construire des logements sociaux ?

Monsieur le Maire, pourquoi ne pas payer l'amende SRU et éviter ainsi de construire des logements sociaux ?

Je vous remercie pour cette question complexe qui m'est fréquemment posée. Depuis les évolutions législatives de 2017, force est de constater que tout a été fait pour que nous ne puissions plus nous opposer à ce qu'impose l'État en matière de logements sociaux en pénalisant financièrement les communes. Il n'est pas question de mettre la commune hors la Loi !

Je voudrais rappeler tout d'abord que les communes déficitaires en logements sociaux, à l'instar de Villabé, sont soumises à des obligations triennales de « rattrapage » qui sont à la fois :

- **Quantitatives** : le taux légal de 25% est applicable à l'échéance de 2025. A ce jour notre commune a atteint le taux de 12,78 % ;
- **Qualitatives** : les logements sociaux doivent respecter une répartition équilibrée, avec un minimum de 30 % de logements très sociaux -dits PLAI- pour loger les ménages à très faibles ressources et à contrario un maximum de 30 % de logements sociaux -dits PLS- destinés aux ménages dont les ressources sont élevées.

À l'issue de chaque période triennale, le préfet vérifie le respect de ces objectifs de rattrapage.

Il faut savoir que les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des communes carencées ont été alourdies successivement par les lois du 18 janvier 2013, du 24 mars 2014 ALUR et du 27 janvier 2017 « Égalité et Citoyenneté » qui permettent :

- la majoration jusqu'à cinq fois de l'amende initiale dû par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux ;
- la possibilité de se substituer au maire et de délivrer des autorisations d'urbanisme par le préfet ;
- la reprise automatique par le préfet du droit de préemption urbain de la commune pour la réalisation de logements sociaux ;
- l'obligation de prévoir une part minimum de 30 % de logements PLUS-PLAI dans toutes les opérations de construction de logements de taille significative ;
- la possibilité pour le préfet de conclure une convention avec un bailleur social pour la réalisation d'une opération de logement social intégrant une contribution financière obligatoire de la commune ;
- le transfert du contingent communal au préfet pour loger les ménages DALO.

Je vous rappelle ainsi que c'est l'attentisme de mes prédécesseurs qui a conduit à ce que Villabé soit déclarée « commune carencée en logements sociaux » !

J'ai cependant pu obtenir une sortie de l'état carence grâce à la signature d'un contrat de mixité sociale en 2015 mais concrètement, il nous manque actuellement, 245 logements sociaux.

Chaque logement manquant nous fait payer une amende de 417 €, soit plus de 100 000 € au total !

Et le Préfet peut multiplier cette dernière par 5, ce qui conduirait à payer une amende d'un demi-million d'Euros. Pour donner un ordre d'idée, si nous devons payer cette amende, nous serions contraints d'augmenter la taxe foncière de presque 20 %, le taux actuel passant de 17.47 à 20.56 % !

Et aux habitants qui pensent préférable de régler l'amende et que le Préfet ne profitera ses pouvoirs exorbitants du droit commun (préemption et remise d'un bien ou d'un terrain

à un opérateur social, délivrance du permis de construire sans que nous ayons notre mot à dire mais en étant obligé d'accorder des garanties d'emprunt), je vous invite à constater le sort réservé aux communes d'Asnières, Ormesson, Le Raincy !

En responsabilité, j'ai préféré avec mon équipe faire le choix du pragmatisme et maîtriser les opérations de logement social qui se déroulent sur des parcelles privées, terrains que les habitants sont contraints de vendre en raison de la surtaxe sur les terrains constructibles qui a fait exploser la taxe foncière et de l'exonération de plus-value en cas de vente à un bailleur social.

Dans toutes les opérations de logements programmées sur notre commune, nous négocions avec les opé-

rateurs afin de modérer la densité des constructions et j'ai obtenu des places de stationnements supplémentaires (deux par logement alors que la loi n'en prévoit qu'une). Nous veillons aussi à intégrer architecturalement les projets dans les quartiers tout en préservant au maximum la faune et la flore.

En résumé, payer l'amende sans agir ni s'adapter serait une erreur puisque le Préfet aurait tout pouvoir de construire nos logements manquants sur les terrains constructibles selon ses propres critères.

Les craintes vis-à-vis des logements sociaux se heurtent également à une réalité très simple : sur notre commune 200 demandes de logements sont en cours dont 113 pour des Villabéens. Ces demandeurs sont des

seniors qui ne peuvent plus rester dans un pavillon avec jardin, des villabéens en cours de séparation avec des enfants et qui souhaitent rester sur notre commune car la vie est belle à Villabé ou bien des jeunes actifs qui ne peuvent pas se loger dans le parc actuel.

« Ces gens se sont nos voisins, les copains de nos enfants ou leurs grands-parents, parfois même nos amis »

Moi je souhaite absolument faire quelque chose pour eux, pas vous ?

L'accès au logement social : toutes vos interrogations

Un demandeur de logement social ne peut pas directement signer un bail avec un organisme pour un logement de son choix. Il faut en faire la demande, par exemple sur internet via la plateforme « Demande de logement social en ligne ».

Le demandeur doit également répondre à un certain nombre de critères, dont le plus important est de ne pas dépasser un plafond de ressources fixé chaque année selon les régions et la composition du ménage. Ces plafonds sont également fonction du montant du loyer. Contrairement aux idées reçues, ces plafonds sont relativement élevés, puisque 60 % de la population y est éligible.

Dans les faits, on constate que le logement social accueille des ménages très éloignés de ces maximums. Plus de 60 % des personnes logées dans le parc social ont en effet des revenus inférieurs à 60 % de ces plafonds.

Comment est attribué un logement social sur notre commune ?

L'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue au sein d'une « commission d'attribution » (la CAL). Composée de représentants du bailleur, un représentant

de la mairie où se trouve le logement et un représentant de l'Etat, elle se réunit à intervalles réguliers et examine trois dossiers de candidats répondant aux critères pour chaque logement disponible. **Le Préfet et le Maire de Villabé sont informés de la tenue de la CAL et peuvent y participer.** Par conséquent, c'est la commission d'attribution des logements qui décide des attributions de logements sociaux.

Notre commune est carencée en logements sociaux, cependant, le maire de Villabé a signé un contrat de mixité sociale qui lui permet de garder encore la main sur les attributions, peut proposer des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés. L'Etat, sur le contingent préfectoral, peut proposer des candidats qui répondent aux critères des ménages prioritaires. Ce sont les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement.

Qui peut prétendre à un logement social ?

- Avoir la citoyenneté française ou, pour les personnes étrangères, un titre de séjour régulier ;
- Disposer d'un minimum de ressources ;
- Ne pas être déjà propriétaire d'un

logement adapté à ses besoins.

Sont prioritaires pour l'attribution d'un logement social, notamment :

- Les personnes handicapées ;
- Les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement ;
- Les personnes hébergées ou logées temporairement ;
- Les personnes mariées vivant maritalement ou pacsées, victimes de violences au sein du couple ;
- Les personnes sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement ;
- Les personnes logées dans un logement insalubre ou dangereux.





Travaux avenue Cassiopée



Mise aux normes des bureaux
du Relais Assistants Maternels

L'été, tout se rafraîchit

Comme chaque année, les vacances scolaires d'été sont propices pour effectuer les travaux de réfection dans les bâtiments et sur le territoire de la commune.

Dans nos bâtiments scolaires

En plus de nombreux petits travaux qui sont réalisés (peinture, installation de nouveaux mobiliers, plomberie...), les fenêtres de l'école élémentaire Jean-Jaurès ont été renouvelées.

Dans la continuité des travaux de rénovation énergétique, la 2^{ème} tranche des travaux a eu lieu cet été avec le changement de fenêtres du 1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment de la restauration scolaire Jean-Jaurès. Comme au rez-de-chaussée, des fenêtres en aluminium ont été installées.



Réhausse du grillage

Dans le cadre d'une meilleure sécurité, le grillage séparant la maison de l'enfance et l'élémentaire Ariane a été rehaussé pour éviter toute intrusion.

Entretien de la voirie

Pour ce qui concerne l'entretien de nos voiries, nous avons procédé en régie à la reprise des marquages au sol de la place Roland Vincent ainsi que des zébras situés avenue de la gare. Des travaux pour la réfection complète ont également eu lieu au carrefour de l'avenue Cassiopée et de la rue Orion ainsi qu'au sentier du cimetière. L'ancien sentier qui, pour une grande partie, était détérioré, a été purgé en totalité et un nouveau tapis d'enrobé a été réalisé. De nouveaux aménagements pour empêcher les 2 roues motorisées vont bientôt être réalisés tout en conservant l'accessibilité aux vélos et aux personnes à mobilité réduite.

Autres réalisations effectuées en régie

Les 3 boîtes à livres, inaugurées pendant la villabéenne poétique et réalisées en régie, peintes par les enfants du centre de loisirs ont été installées aux abords des squares de la commune. Nous remercions une nouvelle fois l'association des familles de Villabé pour cette belle initiative en faveur du partage, de la culture et du savoir pour tous.



Espace canin
à la coulée verte

Un espace canin a également été installé dans la coulée verte.

Un endroit tout spécialement dédié aux chiens en tout genre, pour leur permettre de faire leurs besoins dans le respect des exigences de propreté et le respect de l'espace public. Ce dispositif vient compléter les canisettes (distributeur et receveur de sacs) mis en place sur la commune.

Dans le cadre de travaux de rénovation des bâtiments communaux, les agents des services techniques ont procédé au lasurage complet du tennis couvert, au changement du mobilier, des peintures et de la mise aux normes PMR des bureaux du service urbanisme, du Relais Assistants Maternels Astram'Ram et de la halte garderie Mélusine.



Frédéric FAURE
Adjoint au maire chargé des affaires scolaires,
des cérémonies et du patrimoine

Un été de découvertes au centre de Loisirs

En juillet et en août, lorsque les parents travaillent, il leur est parfois difficile de faire garder leurs enfants. Le centre de loisirs de Villabé, situé dans le corps d'une ancienne ferme a proposé un programme varié et dynamique. Les animateurs et animatrices se sont succédés tout l'été afin que chaque enfant puisse trouver l'activité qui lui corresponde.

Ils ont pu ainsi se rendre à la base de loisirs de Torcy, au ranch Josuah, à la ferme « le brin de paille » découvrir les animaux, à l'espace jeux de l'agglo « Fun Tour » et participer à des séances de jeux et de cuisine dans les locaux du centre de loisirs « Les Copains d'Abord ».



La clé d'une rentrée scolaire bien organisée

Dès les premiers jours de juillet, alors que le centre de loisirs prenait le relais de l'école, offrant aux enfants activités, jeux, sorties et moments de partage, pendant ce temps, les écoles étaient confiées aux bons soins des Services Techniques de la commune : petits travaux classiques de peinture, rafraichissement et réparations usuelles ont été entrepris afin que tout soit en ordre de marche pour la rentrée.

Une belle rentrée scolaire qui s'est

bien déroulée, malgré les inévitables pincements au cœur des plus petits et grâce à la joie de retrouvailles entre copains des plus grands. Les élèves des classes maternelles et primaires de nos deux groupes scolaires ont (re)pris le chemin de l'école, tout comme leurs enseignants qui ont participé à une réunion organisée par le service Scolaire de la Mairie.

Monsieur le Maire accompagné d'élus et du personnel du service

scolaire a pu, dès le premier jour, déjeuner dans nos cantines et venir saluer chaque enseignant dans sa classe.

Le vendredi 21 septembre, Karl DIRAT, Maire de Villabé et Frédéric FAURE, adjoint à la Scolarité ont organisé une rencontre entre les responsables des Services Scolaires, les quatres directeurs des écoles de Villabé, Madame AGAMIS (*directrice du village d'enfants*), Monsieur RODRIGUEZ (*nouveau Principal du Collège Rosa PARKS*).

Le tour de table a fait état d'un bilan de rentrée très positif, en particulier, la nouvelle carte scolaire des collèges, mise en œuvre à la rentrée 2017, entraînant une forte diminution des effectifs des élèves entrant en sixième a porté le nombre de classe par niveau à quatre (*au lieu de six*) ce qui a permis de rejoindre un point d'équilibre nécessaire en grand contraste avec le sureffectif atteint en 2016 et le sous-effectif constaté des 6^e lors de la rentrée 2017.





Centenaire Guerre 14 - 19

Il n'est pas une famille française, qu'elle soit issue du territoire métropolitain ou de ce qu'on appelait alors les Colonies, qui n'ait une histoire de Grand-Père parti à la guerre, revenu... ou pas, de souvenir d'enfance de Grand-Oncle qui avait une jambe de bois, pas une famille qui n'ait eu sur la cheminée de la ferme ou le buffet de la salle à manger cette douille d'obus sculptée, beau mais triste souvenir d'une bataille perdue, d'une guerre si chèrement gagnée.

Cette année, partout en France sera célébré le centenaire de l'Armistice de 1918.

Cette année encore, en partenariat avec l'Association Centenaire de la Guerre 1914 - 1919, le Service Culturel de la Mairie de Villabé est heureux de vous proposer une exposition forte en émotion et riche d'objets de collection d'époque :

« Novembre 1918,
Retour de l'Enfer »

A la onzième heure, le onzième jour du onzième mois de l'année 1918, les canons, enfin, se turent.

Après cinquante-deux mois de combats effroyables, livrés dans des conditions épouvantables, on peut dire de ceux qui revinrent qu'ils étaient de retour de l'Enfer.

Chaque année, depuis la commémoration du Centenaire de l'entrée en Guerre en 2014, nous vous proposons un nouveau thème. Vous avez été nombreux à vouloir revoir certains volets des précédentes expositions, il nous a donc semblé opportun de rassembler un florilège des temps les plus forts de chacune et notamment, la reconstitution de tranchée (sur une cinquantaine de mètres), le champ de bataille, la cagna équipée (abri du soldat), l'évocation des services de santé avec les Gueules Cassées, un retour sur l'intervention des Alliés, sur les armes nouvelles, un hommage aux Villabéens morts pour la France, une Galerie d'Art (œuvres originales d'artistes engagés au front), l'artisanat de tranchée, ainsi qu'une rétrospective de 4 années de propagande.

Toutes ces reconstitutions, évocations et présentations mettent en valeur une collection unique et riche d'uniformes, casques, armes, objets et affiches d'époque.

Dans le cadre de cette exposition, nous vous invitons également à assister à la représentation « Apollinaire, mes amours » le mardi 6 novembre à 20h et au « Bal des Coquelicots » le vendredi 23 novembre à 20h.

La visite de l'exposition du samedi 3 au dimanche 25 novembre est libre et gratuite, l'exposition est ouverte chaque jour de 14h à 19h.

Ne manquez pas ce rendez-vous de la Mémoire de notre pays et de ceux qui versèrent leur sang pour le défendre. Un rendez-vous avec les souvenirs intimes de nos familles, car au-delà de la Nation unie, ce sont des millions de familles bouleversées dans leur équilibre et leur destin qui ont consenti ce sacrifice ultime.

N'oublions jamais que ce sang versé le fut hier pour qu'aujourd'hui, il coule dans les veines de nos enfants.

Retrouvez l'actualité de l'association Centenaire de la Guerre 14-19 sur son site internet <https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



Marie GUÉANT SIDORKO
Adjointe au Maire chargée
des festivités et des associations



Interview de l'Amicale de Villabé

Immersion dans la vie des associations villabéennes, ce mois-ci : l'association de l'Amicale de Villabé. L'équipe de Villab'Echo reçoit donc M. Jean-Arnaud MOREAUX, président de l'association.

VE : Depuis combien de temps êtes-vous le président de l'association ; parlez-nous de votre parcours au sein de celle-ci ?

J'ai été élu à la présidence de l'Amicale de Villabé en mars 2016. Le précédent président, M. Jacques CHAUMET ne se représentait pas. Une association vit grâce à l'implication de ses membres. Père d'enfants inscrits à l'école de musique, j'ai proposé ma candidature pour continuer à faire vivre l'association.

VE : Présentez-nous un peu plus votre association, son histoire ?

L'association, dans sa forme actuelle, existe depuis 70 ans, mais on retrouve des traces de ses origines en 1883, sous le nom d'Union Musicale de Villabé-Moulin Galant. A cette époque, l'association formait les jeunes gens aux tambours et clairons avant leurs départs pour le régiment.

De cette période, l'Amicale a gardé ses bases de percussions et des instruments à vents, sa volonté de former aux instruments les jeunes (ou moins jeunes...) de Villabé dans un esprit d'excellence et de se produire en orchestre.

VE : À quel type de public votre association s'adresse-t-elle ?

Notre association accueille tout le monde, à partir de 6 ans, sans distinction de niveau musical. Nos prérequis : l'envie de faire de la musique et de la partager dans la joie et la bonne humeur !!!

VE : Quels sont les différentes disciplines de votre activité ? Quels sont celles pratiquées à Villabé par votre association ?

L'objectif principal de l'association est de présenter des formations musicales : orchestre d'harmonie, big band, batterie-fanfare, orchestre de 1^{er} cycle. Pour que ces orchestres fonctionnent, nous avons besoin de musiciens. Nous formons au sein de notre école de musique aux instruments suivants : percussions, trom-

bone, tuba, trompette, saxophone, flûte et clarinette, sans oublier la formation musicale (le solfège, pour ceux qui ont déjà fait de la musique...).

VE : Quels sont vos projets pour cette saison? Et à l'avenir ?

2018 est le centenaire de l'Armistice. L'année est donc riche en événements. Nous avons participé début septembre à Chevannes à une reconstitution historique. Durant les cérémonies du 11 novembre, beaucoup de moments riches nous attendent.

VE : Merci pour tous ces renseignements et votre investissement au sein de l'association, ainsi qu'à toute l'équipe de l'Amicale de Villabé. Nous vous souhaitons une bonne saison musicale. Ce sera un plaisir de pouvoir compter sur vous lors des prochains événements municipaux, auxquels vous répondez présents.



CONTACT

Directeur : Benoît Barrail

Amicale de Villabé
17 av. du 8 mai 1945, Villabé
Tél. : 01 60 86 02 21

www.amicalevillabe.com

Mail : orchestreamicaledevillabe@gmail.com



Petite Enfance : 2 services pour les tous petits et les parents

La halte-garderie Mélusine est un service municipal situé dans l'enceinte de la maison de l'enfance. L'équipe composée de 3 personnes qualifiées accueille les petits Villabéens de 4 mois à leur entrée à l'école. Cette structure est un mode d'accueil occasionnel mais peut néanmoins recevoir les enfants jusqu'à 2 fois par semaine sans pour autant se substituer à un mode de garde.

Pour cela l'enfant doit être inscrit et avoir eu le temps d'effectuer une période dite d'adaptation plus ou moins longue selon son vécu. Ce temps d'adaptation est indispensable et se fait de manière progressive selon le ressenti de l'équipe de professionnelles. Une fois ces démarches accomplies, l'enfant pourra être accueilli à la halte-garderie après réservation de place d'une semaine sur l'autre et bien évidemment en fonction des places disponibles. La capacité d'accueil est de 15 enfants dont 5 bébés maximum.

L'un des points forts de la halte-garderie : il constitue un lieu ludique d'éveil et de socialisation. Les enfants apprennent à se séparer

progressivement de leurs parents et vice versa. Les différents moments de la journée, ainsi que toutes les actions proposées et menées ont pour but d'amener l'enfant à s'épanouir et à appréhender la société avec un regard différent de celui proposé par sa famille. Au travers d'activités encadrées mais également libres l'enfant grandit et acquiert une plus grande autonomie.

Le Relais Assistants Maternels Astr'am Ram (RAM) est une structure municipale, dont les locaux sont situés au rez-de-chaussée de la Maison de L'Enfance. C'est un lieu d'informations, de rencontres et

d'échanges au service des parents et des assistant(e)s maternel(le)s, afin de les accompagner au quotidien. Les assistantes maternelles et les enfants ont la possibilité de participer aux matinées d'éveil au relais, à des groupes de motricité au dojo du gymnase Paul Poisson, mais aussi à des séances d'éveil musical et de contes et comptines (partenariat avec la médiathèque de GPS).

Les professionnels s'investissent tout au long de l'année dans la vie du relais : réunions d'informations, de préparation de fête, de création d'activités (comme le raconte-tapis), groupe de paroles avec une





psychologue et la formation continue en soirée ou le samedi.

L'animatrice du relais se tient à la disposition des parents et futurs parents qui recherchent un mode de garde, plus particulièrement d'une assistante maternelle mais aussi pour les guider pour les démarches administratives inhérentes à cet accueil.

Depuis quelques années, les deux structures s'associent pour offrir aux familles et aux assistantes maternelles « une fête de la petite enfance ». C'est l'occasion de se rencontrer, de partager un moment convivial et d'échanger autour des enfants de façon informelle.



Conférence : Le NON qui construit

Le Relais Assistants Maternels et la halte-garderie ont proposé en mars 2018 aux familles villabéennes une conférence gratuite animée par une psychologue.

Le thème abordé était « le développement du jeune enfant entre 0 et 4 ans ».

Souhaitant continuer sur cette dynamique, l'équipe du Relais Assistants Maternels et de la halte-garderie vous propose une nouvelle rencontre à la salle Roger Duboz le

Mardi 20 novembre 2018 à 20h. Le thème proposé sera « Le NON qui construit ».

L'idée de cette rencontre était d'apporter aux parents des éléments de réponses et de réflexions afin d'obtenir des clés permettant d'accompagner au mieux l'enfant au cours de ses premières années.

Sous forme d'échanges entre les participants et l'intervenante de nombreux sujets ont été abordés. Les préoccupations des parents étant souvent les mêmes à savoir, le sommeil, les caprices, l'acquisition de la propreté etc... la parole s'est libérée et les échanges ont été riches.

Cette soirée sera pour vous l'occasion de venir avec vos interrogations, vos certitudes, vos déboires, vos doutes et surtout vos observations de parents. L'intervenante sera à votre écoute et la rencontre se déroulera sous forme d'échanges interactifs. Cette conférence s'adresse aux familles d'enfants de moins de 4 ans, aux assistants maternels ainsi qu'aux grands parents et aux parents en devenir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la halte-garderie au 01 64 97 68 56 ou le RAM au 01 64 97 59 22.





Interview du Villabé Danse Club

Immersion dans la vie des clubs sportifs à Villabé, avec pour cette rentrée : l'association Villabé Danse Club. L'équipe de Villabé Echo reçoit Chantal MORTASSAGNE, présidente de l'association.

VE : Vous êtes la présidente de l'association ; parlez-nous de ce qui vous a donné envie de vous investir ?

Pour être honnête, au départ c'était principalement pour ma fille. Elle faisait de la danse dans une association sur une autre ville.

Cela me demandait une certaine organisation avec des temps de trajets importants. Je me suis dit que d'autres parents étaient certainement aussi dans mon cas et que même certains enfants ne pouvaient pas pratiquer la danse sur Villabé. Donc je me suis lancée. J'en ai parlé autour de moi et trouvé des gens motivés pour m'aider à créer l'association sur Villabé.

VE : Présentez-nous votre association ?

C'est une association de danse type Modern jazz. Notre objectif est de promouvoir la pratique de la danse pour tous : filles et garçons. Nous espérons aider les enfants à grandir, à s'épanouir et à développer leurs capacités physiques et mentales. Et nos deux professeurs partagent des expériences, une

passion, et transmettent un savoir.

VE : À quel type de public votre association s'adresse-t-elle ?

A tous, de 4 à 77 ans ! Grande nouveauté cette année, nous avons ouvert un cours pour adultes qui s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux confirmés !





Nous espérons fidéliser nos nouveaux adhérents et en convaincre de nouveaux.

VE : Quels sont les différents cours que vous proposez ?

Pour le moment nous fonctionnons par tranche d'âge.

Nous avons un cours d'éveil pour les plus petits (4-5 ans) le jeudi de 16h45 à 17h.

Pour les enfants de 6 à 7 ans, cours plutôt d'initiation, nous avons 2 créneaux : mercredi matin de 9h15 à 10h15 et le vendredi de 17h à 18h.

Pour les enfants de 8 à 9 ans, niveau intermédiaire, nous avons aussi 2 créneaux : mercredi de 10h15 à 11h15 et vendredi de 18h à 19h.

Pour les enfants de 10 à 11 ans, niveau également intermédiaire, nous avons 3 créneaux : mercredi de 11h15 à 12h15, jeudi de 17h30 à 18h30, et le samedi de 14h15 à 15h15.

Pour les pré-ados et ados, 12 à 15 ans, cette année nous avons regroupé les plages horaires pour en proposer une seule le samedi de 13h15 à 14h15.

Et enfin le cours adultes le samedi de 15h15 à 16h15.

VE : Quels sont vos projets pour cette saison et à l'avenir ?

Nous avons plusieurs événements prévus cette année. Tout d'abord nous proposons à nos adhérents et non adhérents un stage de danse Hip Hop pendant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint (du lundi 22 oct. Au vendredi 26 oct. – Tarif = 50€):

- 6 - 10 ans : 17h à 18H30
- 11 - 15 ans : 15h30 à 17h

Nous proposerons aussi un stage de comédie musicale pendant les vacances d'hiver (Fév. Mars).

Avant les vacances de Noël, nous allons rassembler dans un esprit convivial, nos adhérents et les parents autour d'un goûter.

Et bien sûr pour clôturer la saison 2018-2019, nous terminerons par le spectacle à la Villa le samedi 25 mai 2019.

V.E : Merci Chantal pour tous ces renseignements et votre investissement au sein de l'association, ainsi qu'à toute l'équipe du Villabé Danse Club. Nous vous souhaitons une bonne rentrée sportive.

Ce sera un plaisir de pouvoir compter sur la participation de votre « jeune » association lors des prochains événements communaux.

CONTACT

Mail : vdcassoc91@gmail.com



Villabé danse club





Le Conte de nos vacances

Avant chaque période de vacances scolaires, l'info jeunes, programme détaillé des activités est proposé aux jeunes Villabéens. Consultable sur le site internet de la commune et mis à disposition en Mairie et à l'Espace Jeunes, il est également distribué sur l'ensemble de la commune.

Un été dans la magie des contes

Le service jeunesse a accueilli en moyenne une trentaine de jeunes par jour sur les 2 mois des vacances. L'équipe d'animation s'est donnée à fond de façon à faire passer d'excellentes vacances à tous les jeunes qui étaient présents sur Villabé. Un programme d'activités riche et varié autour des contes était proposé avec la création d'un livre relatant les aventures de l'été à travers des textes et photos. Retour sur un été animé !

- Grands jeux : Koh lanta, bombardier en forêt, journée intergénérationnelle casino, grand jeu en forêt, tournoi multisports, course overkart.

- Sorties : parc Asterix, karting, canoë, paddle, base de loisirs, bowling, paintball, exposition jurassic world, zoo de Beauval, zoo de Thoiry...





cet été, du 09 au 13 juillet avec le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau) et du 27 au 31 août avec le SIREDOM ((Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères).

8 jeunes ont été retenus pour chacune de ces 2 sessions d'engagement civique pour la commune.

- Activités manuelles : custom sacs de plage, custom molki, custom casquettes, tshirts tie & dye, création de dessous de verres, tableau en fil tendu, bullet journal, custom verres, manucure...

yaourt, sushis, bricks, churros...

- Journées et soirées à thèmes : créole, brésil, asiatique, pacifique, californie...

Encadrés par 2 animateurs, ils ont participé à la protection de l'environnement et à la valorisation des déchets en nettoyant, débroussaillant les chemins, sentiers et berges de notre commune.

- Activités culinaires : cup cakes plage, brunch, gaufres, glaces au

Actions citoyennes : une belle mobilisation des jeunes villabéens

Deux chantiers citoyens ont eu lieu



On va skier ?



Vous avez envie de vous initier et/ou de performer sur les pistes enneigées ? Lors des vacances d'hiver 2019, le service Jeunesse propose à 40 jeunes villabéens, **un séjour ski du 2 au 9 mars 2019**. Pré-inscription obligatoire à partir du 12 décembre 2018.



4^{ème} édition de la Foulée des Brettes

La 4^{ème} édition de la Foulée des Brettes, organisée par l'association Villabé Courir pour le Plaisir, vient de s'achever. Depuis sa création en 2015, la Foulée des Brettes connaît un succès croissant et l'édition 2018 est celle de tous les records !

Le programme de cette édition comportait 2 courses : la traditionnelle de 5 km et la nouvelle de 13 km qui remplaçait la précédente de 11,5 km. Ce parcours de 13 km qui s'inscrivait dans le challenge du Grand Paris Sud, a emmené les participants au cœur du domaine du château de Montauger. Les marches pédestre et nordique, initiées l'an passé, ont été renouvelées. Et bien sûr, la course des enfants, « La Foulée Gadouilleuse », est devenue un incontournable ! Les

enfants de 5 à 13 ans ont pu s'amuser sur ce parcours d'obstacles, qui cette année s'est transformée en « color run gadouilleuse » avec des projections de poudres colorées.

A l'heure du bilan ce sont 433 coureurs et marcheurs et 150 enfants qui ont participé à cette 4^{ème} édition. Une fréquentation record puisque ce sont 138 coureurs et marcheurs et 77 enfants supplémentaires en comparaison à l'édition précédente et en constante évolution depuis la création de la course.

L'association Villabé Courir pour le Plaisir a, elle aussi, renouvelé, et on peut le dire « explosé » son challenge caritatif à travers son soutien à ELA, représentée, à nouveau,

par le petit Benjamin et sa maman Gaëlle. Un chèque d'un montant de 3 000 euros leur a été reversé cette année !

Nous renouvelons toutes nos félicitations à tous les participants et aux finalistes des parcours :

5 km

- **1^{er}** : PITOY Antoine (CARREFOUR VILLABE), en 16 minutes et 52 secondes. Antoine était arrivé 2^{ème} lors de la précédente édition. Nous le félicitons pour avoir renouvelé et remporté le challenge du 5 km cette année et battu le record de l'épreuve !
- **2^{ème}** : LOSAT Willy (LISSES AC) en 16 minutes et 57 secondes
- **3^{ème}** : LANDRIEU Jérôme (non licencié) en 17 minutes et 08 se-





Cette course n'aurait pas lieu sans nos charmants bénévoles... merci à eux !

condes. Jérôme, participant de l'édition précédente, a renouvelé cette année sa 3^{ème} place avec un meilleur chrono !

13 km

- **1^{er}** : LHOUARI Abdelaziz (non licencié) en 46 minutes et 19 secondes.
- **2^{ème}** : PASTOR Marc (CA ORSAY) en 47 minutes et 32 secondes.
- **3^{ème}** : GUILLOUX Baptiste (non licencié) en 48 minutes et 59 secondes.

Nous leur donnons rendez-vous l'an prochain, pour la 5^{ème} édition de la Foulée des Brettes, le 15 septembre 2019.

L'association « Villabé Courir pour le Plaisir » tient à remercier tous les partenaires et bénévoles, sans qui cet événement n'aurait pas pu se faire. Également, plus de 110 bénévoles ont œuvré pour que les participants se retrouvent autour d'un événement alliant plaisir et compétition, dans un climat chaleureux et convivial. Leur présence et

leur implication ont été précieuses et l'association leur est reconnaissante pour tout le temps qu'ils ont consacré à l'événement.

CONTACT

www.fouleedesbrettes.fr



Foulée des Brettes





Les déchets, c'est dans la poubelle, pas dans la nature et encore moins sur nos trottoirs !

Nous vous rappelons que l'état de nos rues et de nos trottoirs est l'affaire de tous. La ville engage une lutte contre les incivilités qui dégradent l'espace public et constituent une pollution visuelle.

En maintenant la ville propre par des gestes simples, vous contribuez à maintenir un cadre de vie agréable et de plus vous respectez le travail des agents municipaux qui entretiennent chaque jour nos voiries.

80 corbeilles et 6 distributeurs de sacs à déchets canins sont désormais à disposition dans toute la ville. Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue sera l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de **68€ si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction, 180 € au-delà de ce délai.**

COLLECTE DU VERRE

Pourquoi passer du porte à porte polluant à l'apport volontaire en janvier 2019 ?

Le passage à l'apport volontaire représente un fort potentiel de réduction des émissions de CO2 sur notre commune et un gain financier important puisque la consommation moyenne d'une benne à ordures est de 75 litres/100 km. Ce gain financier permettra de ne pas

augmenter la taxe d'enlèvement.

Par ailleurs, une étude menée en 2013 sur notre territoire par l'éco organisme CITEO fait état d'un rendement insuffisant de la collecte du verre. La fréquence de ramassage étant trop importante au vu des taux de remplissage des bacs. L'étude fait état d'un faible taux d'utilisation de 54%. De plus la qualité du verre collecté en porte à porte est dégradée en raison d'un broyage trop important compromettant son recyclage ultérieur.

Enfin en matière de sécurité du travail, la collecte de contenants lourds soulevés par les agents n'est pas conforme à la réglementation.

Une campagne d'information sera réalisée sur notre commune en porte à porte où un sac de pré-collecte permettant de transporter le verre aux bornes les plus proches vous sera remis.

La protection de notre environnement passe aussi par un effort partagé. Notre commune se veut vertueuse durablement.

QUELQUES CONSEILS POUR GARDER LA VILLE PROPRE

Éviter de sortir vos sacs poubelles ou conteneurs avant 18 heures !

Ne pas déposer d'encombrants sur les trottoirs. Pensez à la déchetterie, ou prenez tout simplement RDV.

Lorsque je sors mon chien, je ramasse !

Mégots, chewing-gums, petits papiers... : ne pas jeter à terre !

Le saviez-vous ?

Les déchets jetés en pleine rue mettent des années pour se dégrader.

Un chewing-gum : 5 ans

Une cigarette : 2 ans

Un sac en plastique : 100 ans

Une canette : 100 à 150 ans

Une bouteille en plastique : jusqu'à 1000 ans



Franck PIED
Conseiller délégué aux événements,
à la communication et aux aménagements sportifs



Bientôt un plan vélo pour l'agglo

Grand Paris Sud lance une démarche ambitieuse pour le développement du vélo au quotidien, en se dotant d'un programme d'actions à l'échelle du territoire et notre commune y adhère pleinement.

Le 9 octobre, les élus des 24 communes de l'agglomération enfourchaient leur vélo pour une balade, suivie d'une réunion plus studieuse avec la FCDE, Fédération pour les Circulations Douces en Essonne. A l'ordre du jour : **le plan vélo de Grand Paris Sud**, qui entre dans sa phase de concertation et d'élaboration. **« Ce document cadre développera une stratégie sur 6 ans, qui permettra de sécuriser et d'encourager les déplacements des cyclistes en intégrant une réflexion globale sur le maillage des aménagements, le développement de services liés au vélo, la promotion de la pratique cyclable et**

l'instauration d'une culture vélo sur le territoire », explique Stéphane Beaudet, vice-président en charge de la mobilité et des transports.

Les objectifs du Plan Vélo

Premiers objectifs : développer le réseau cyclable pour améliorer sa performance (maillage, lisibilité, sécurité) et l'offre de stationnement près des équipements publics et des gares. Le plan devra aussi développer les services à destination des cyclistes (entretien du matériel, lutte contre le vol, information), et promouvoir le réseau cyclable (jalonnement et actions de sensibilisation). Après une phase de diagnostic avec les villes et les associations, l'agglomération a signé une convention d'objectifs avec la FCDE pour établir un plan d'actions.

Enfin, les habitants seront sollicités via une plateforme Internet, notamment

sur le stationnement et la nature des aménagements cyclables à réaliser. Le budget inscrit à la Programmation Pluriannuelle des Investissements de l'agglo s'élève à 2 millions d'euros. L'agglomération pourra également solliciter des subventions auprès de la Région Île-de-France et du Département de l'Essonne.

« Pour notre commune, nous travaillons à développer des liaisons douces vers Lisses en plus de celles existantes des eaux de la Vanne. »

Eau de l'Agglo : le savez-vous ?

L'eau qui coule à Villabé provient de la régie de l'eau de l'agglo qui a été créée en avril 2012.

16 493 abonnés, 6 828 921m³ ont été facturés, 1556 ml de canalisation ont été renouvelées.

Cette régie dispose d'une astreinte 7/7 et 24/24 afin d'intervenir en cas de fuite importantes sur nos communes.

En 2017, elle est intervenue 143 fois dont 8 fois sur Villabé :

- 20 janvier : rue de la Gare
- 24 janvier : avenue du 8 mai
- 01/03, Place du Pâtis,
- 04 août : Rue Jean-Jaurès
- 07 août : Chemin des copeaux
- 08 août : ruelle aux brunets
- 15 nov. : avenue de la vieille côte
- 29 déc. : avenue du Roussillon
- 5 oct. : carrefour de la croix des 4 chemins

Nos réseaux sont vétustes. Ils ont été entièrement rénovés avenue du 8 mai et rue Jean-Jaurès. Il reste encore beaucoup de travail et d'investissement.

Sur le plan de la qualité, notre eau est régulièrement contrôlée.

Une visite ministérielle à Villabé

Monsieur le Maire, Karl DIRAT et Anissa LEROY, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, ont accueilli **Madame Sophie CLUSEL, Secrétaire d'État chargée du handicap.**

Ils ont pu visiter l'entreprise Log'In implantée dans la zone logistique. Cette entreprise qui recycle des livres emploie de nombreux salariés touchés par le handicap, a mis en place un process de réinsertion et de formation afin de les aider.



Avec plus d'un million de livres cette entreprise est la plus grande «bibliothèque» d'Europe !

Mme la Ministre a pu échanger avec les directeurs et les salariés qui sont venus lui expliquer leurs parcours.

2 villabéens à l'honneur : Sylvie FRANCK et Steve TOUPENAY

Sylvie FRANCK est Villabéenne depuis mars 2003. Elle a participé de nombreuses années en tant que Parent d'élèves à l'amélioration de la vie dans nos écoles et notre collège.

Elle a été élue bâtonnier de l'ordre des avocats le 21 juin 2018. Son mandat commencera le 01/01/2019 pour se terminer le 31/12/2020.



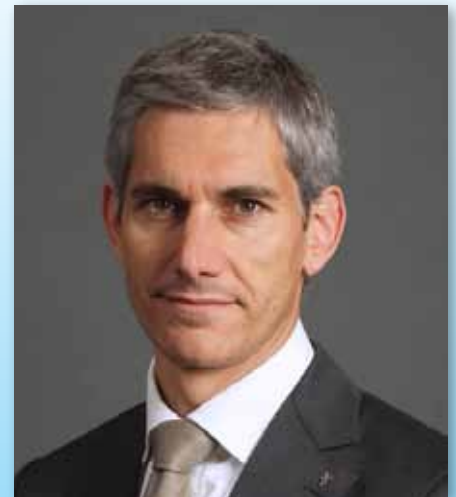
Le Bâtonnier de l'Ordre des avocats est élu par ses pairs au scrutin majoritaire pour une durée de deux ans. Il est le porte-parole des avocats du Barreau qu'il représente dans tous les actes de la vie civile et exprime l'avis de la profession en prise directe avec l'actualité. Il est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

Le Bâtonnier a également un rôle de prévention et de conciliation des différends qui peuvent naître entre Confrères. Il traite les réclamations des clients contre les avocats.

C'est le Bâtonnier qui procède à la désignation des avocats commis d'office. Enfin il assure la gestion quotidienne de l'ordre des avocats. Il préside le Conseil de l'Ordre dont il est l'organe exécutif. Félicitations pour cette nomination à un poste non seulement honorifique mais ô combien important pour cette juridiction.

Steve TOUPENAY, Villabéen depuis 2005, a été élu par ses pairs au scrutin majoritaire pour une durée de trois ans, secrétaire général du Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes. Le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens

dentistes compte deux secrétaires généraux.



Membre du bureau du conseil national, il est chargé, sous l'autorité du président, de l'organisation et du suivi des réunions du conseil. Il veille notamment à la rédaction des procès verbaux des séances du conseil ainsi qu'à l'exécution de toutes les décisions du conseil. Il assiste le président dans la direction de l'administration du conseil. Il assume la responsabilité du service de la gestion des tableaux des conseils de l'Ordre, et désigne le greffier de la chambre disciplinaire nationale.



V and B à Villabé : Cave à vins et Bar à bières

Le premier magasin V and B visité par Etienne était bien sûr le légendaire V and B Château-Gontier ! Castrogonterien d'origine, c'est à la source qu'Etienne s'est imprégné de l'âme d'un vraie VandBiste. Il se souvient d'ailleurs avec émotion : "C'était le lieu où nous allions après les cours moi et mes amis ainsi que le samedi soir

pour le début de soirée".

Le concept arrive sur Villabé, pour ceux qui ne connaissent pas encore l'enseigne V and B, à prononcer [Vi] and [Bi] : C'est une cave et un bar... Mais pas seulement, V and B est devenu un état d'esprit, presque un mode de vie !

V and B Villabé deviendra un de vos endroits favoris, vous viendrez pour prendre un verre et déguster sur place ou à emporter vos produits favoris parmi plus de 300 références de vins, 350 bières, et 250 références de rhums et whiskies.

Une équipe dynamique vous attend au V and B Villabé, prête à vous conseiller et à partager leur bonne humeur. Comptez sur Etienne et son équipe pour des soirées DJ, concerts, soirées à thème, animations et dégustations tout au long de l'année.

*Un endroit d'échanges,
d'expériences et de
rencontres, tout simple-
ment des partageurs de
bons moments autour
de bons produits !*

Convivialité, motivation et curiosité au V and B Villabé ! Difficile pour nous de vous décrire l'âme d'un V and B en quelques lignes. **Nous vous invitons donc à découvrir le concept de vos propres yeux le jeudi 8 novembre à partir de 17h lors de l'inauguration !**



Mademoiselle Coquille : Création d'accessoires de mode

Créatrice d'accessoires de mode, je propose une gamme assez large d'accessoires féminins, tous entièrement fait-main : bijoux fantaisie, sac à main, pochettes de soirées, trousse à maquillage, bandeaux, tours de cou...

Ma collection se compose de créations colorées, de modèles intemporels mais toujours originaux. Des accessoires que j'imagine et confectionne personnellement bien souvent en exemplaire unique. Matière, forme, taille, couleur,... Je choisis chaque détail avec soin afin de vous proposer des accessoires à la fois élégants et faciles à vivre.

Je crée selon mes inspirations mais si vous avez envie d'un accessoire personnalisé ou d'une création sur-mesure, n'hésitez pas à me contacter.

Tél. : 07 72 31 31 89

www.mademoisellecoquille.com

mail : mademoiselle.coquille@gmail.com



mademoiselle coquille



mademoiselle_coquille



Cash Converters s'implante à Villabé

Situé dans le centre commercial A6 Villabé, Route de Villoison, le magasin Cash Converters est spécialisé dans l'achat et la vente de produits d'occasion.

Produits high-tech, consoles et jeux, CD/DVD ou encore bijoux, montres et sacs à main, tout s'achète et tout se vend chez Cash Converters.

Romain Barraud et son équipe vous accueillent du lundi au samedi de 10h à 20h.



Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

Cette année, est célébré le Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre. Dans notre commune et partout en France, résonnera le douloureux souvenir de cet épou-

vantable conflit dont les combats cessèrent enfin à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918. A cet instant, les cloches de chaque église du pays répandirent l'annonce !

On pense souvent à tort que le 11 novembre marqua la fin de la guerre... ce sont les combats qui cessèrent, mais l'état politique de guerre persista entre les nations encore huit longs

mois jusqu'à la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919.

Ainsi, la commune de Villabé célèbre-t-elle ce centenaire par une série de 6 volets d'expositions proposées à la Villa chaque mois de novembre depuis 2014 et jusqu'en novembre 2019.

Dans le cadre des commémorations du 11 novembre, le service Cérémonie de la commune recherche deux jeunes-gens de 20 à 30 ans désireux de participer en tant que figurant en uniforme d'époque aux différents temps officiels de cette journée très particulière, rendez-vous de notre Mémoire.

Pour participer, prendre contact avec l'Association Centenaire de la Guerre 14-19, co-organisatrice de cet évènement, au 06.22.75.11.25 ou 06.20.58.39.15 ou encore par mail à acg191419@gmail.com

1 boîte à livres... 2 conceptions différentes !

« C'était génial, pendant les vacances, au centre de loisirs, on a fait un projet avec les animateurs et l'association des famille de Vil-

labé. On a eu l'idée de fabriquer une boîte qu'on mettrait au parc où tout le monde pourrait déposer des livres et les emprunter. Comme ça, on partage des histoires qu'on aime bien, ou notre mère peut lire quand elle n'a pas ses copines au parc, même les grands-parents ou les frères et sœurs, ils pourraient »

« On a dessiné notre boîte comme

une petite maison d'oiseaux, mais nous on mettrait des livres dedans. Les livres, c'est comme les oiseaux, ça fait rêver et ça fait voyager. »

« On a construit et peint la maison des livres et on a fait l'inauguration avec le Maire sur la place.

C'était mon 1^{er} projet de la vie avec des copains. On était trop fiers ! »

Théo, 9 ans, le 30 juin 2018



Quelle peut être la motivation d'un pyromane, d'un être qui brûle des livres et le travail de nos enfants ?

La bêtise n'a décidément pas de limite !
La boîte à livres a été remplacée.



Association villabéenne : Lire et Faire lire

Vous avez plus de 50 ans, l'envie de partager et d'échanger un moment de lecture avec les enfants des écoles villabéennes ; moment privilégié leur permettant de développer le plaisir de lire ; alors rejoignez l'équipe des bénévoles de l'Association **Lire et faire Lire** de Villabé.

Lire et faire lire est un programme éducatif et une association française créée en 1999, ayant pour but le développement du plaisir de

la lecture et de **la solidarité inter-générationnelle** en direction des enfants fréquentant les écoles primaires ou les structures éducatives et culturelles (centres de loisirs, bibliothèques, crèches,...).



Contact à Villabé :

Mireille Bensaid
Tél : 06.13.28.65.35
Mail : mbensaid@orange.fr

Contact départemental :

Benjamin Cailleau
Tél : 01.69.36.08.16
Mail : flf@ligue91.org

Téléthon 2018

Si vous souhaitez participer activement aux actions organisées sur la commune pour le téléthon 2018, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles qui se réunit tous les vendredis soirs à la salle Saint-Exupéry de 17h30 à 19h.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Roger Fortivesi, coordinateur AFM pour Villabé au 01 60 86 35 18.



Rappel : remboursement de la carte de transports scolaires

Le CCAS rembourse une partie des cartes de transports scolaires pour tous les collégiens et lycéens sur la base du coût de la carte Optile, Imagin'R ou Scol'R et selon un quotient.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous présenter au CCAS muni de votre dernier avis d'imposition, de la carte de transport, d'un certificat de scolarité, du livret de famille, d'une attestation CAF, d'un justificatif de domicile, d'un RIB et d'un justificatif de paiement avant le 15 novembre 2018.

Renseignements : 01 69 11 19 74

Bienvenue aux 8 nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants

Mardi 16 octobre dernier, ont eu lieu dans les écoles élémentaires Ariane et Jean Jaurès les élections du conseil municipal des enfants.

le Conseil Municipal des Enfants (CME) donne la possibilité aux enfants villabéens scolarisés en CM2 et 6e de s'exprimer sur la vie de leur ville. Il permet également un apprentissage actif de la démocratie, et à la municipalité d'écouter les propositions des enfants et de les consulter.

8 nouveaux élus des classes de CM2 viennent remplacer les 10 ayant terminé leur mandat et entrés en 5^{ème}. **Félicitations et bienvenue à Maëlle, Maëli, Mayssa, Jasmine, Sirine, Neil, Yaya, Hylan.**

Le 6 novembre prochain à 19h, salle Roger Duboz, Monsieur Le maire félicitera et remerciera les élus sortant et installera dans leurs fonctions les 8 jeunes nouveaux élus.

En plus de leur participation active aux cérémonies commémoratives, au téléthon, les enfants continueront à travailler sur de nombreux projets en collaboration avec le Conseil Municipal des Sages.



Dates à retenir

- Evénements communaux
- Evénements associatifs

DON DU SANG

31 octobre 2018, de 16h à 19h
Salle Roger Duboz

EXPOSITION : NOVEMBRE 1918, RETOUR DE L'ENFER

Du 3 au 25 novembre 2018
Espace culturel La Villa
Entrée libre • Infos : 06 84 34 79 43

SPECTACLE : APPOLINAIRE MES AMOURS

6 novembre 2018, 20h
Espace culturel La Villa
Tarifs et infos : 06 84 34 79 43

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918

11 novembre 2018, 10h30
Mairie de Villabé

BEAUJOLAIS NOUVEAU

15 novembre 2018,
Organisé par le Club d'automne
Infos : 06 70 52 52 22

CONCERT DE LA SAINTE- CECILE

16 novembre, 20h
Eglise Saint-Marcel
Infos : 06 42 69 88 77

SPECTACLE : CHEMIN DE TRAVERSE

17 novembre 2018, 18h30
Salle Roger Duboz
Tarifs et infos : 06 84 34 79 43

DÎNER DE POILUS ET CONCERT : LE BAL DES COQUELICOTS

23 novembre 2018, 20h
Espace culturel La Villa
Tarifs et infos : 06 84 34 79 43

LES CABINES À PAROLES

24 novembre 2018, de 14h à 18h

Médiathèque Alain Ramey
Tarifs et infos : 06 84 34 79 43

SPECTACLE : LE LAVOIR

30 nov. et 1^{er} décembre 2018, 20h
Espace culturel La Villa
Soirée théâtre proposée par l'as-
sociation ATV au profit du Téléthon
Infos : 01 60 86 37 18

CONCERT : YVES HENRY, MA VIE AVEC DEBUSSY

4 décembre 2018, 20h
Espace culturel La Villa
Entrée libre • Infos : 06 84 34 79 43

TÉLÉTHON 2018

7 et 8 décembre 2018
Espace culturel La Villa
Renseignements au 01 60 86 37 18

MARCHÉ DE NOËL

8 et 9 décembre 2018
De 10h à 20h, le samedi et de 10h
à 18h le dimanche
Espace culturel La Villa

SORTIE : RUE DES LUMIÈRES INCANDESCENCE #2

(spectacle pyrotechnique)
13 décembre 2018
Scène nationale du
théâtre de l'Agora
Tarifs et infos : 06 84 34 79 43

SPECTACLE : UN MOUTON DANS SON PULL

10 et 11 janvier 2019
Espace culturel La Villa
Tarifs et infos : 06 84 34 79 43

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

19 janvier 2019, à partir de 17h30
Espace culturel La Villa

ERRATUM GUIDE CULTUREL 2018/2019

- La ferme Tiligolo sera à la médiathèque le mercredi 7 nov. 2018 (au lieu d'octobre).
- Pour Yann Frisch, l'entrée est de 9 € (tarif préférentiel en passant par le service culturel. Réservations à réaliser le plus tôt possible, et avant le 21 mars).

TARIFS DES SORTIES

- Le Grand orchestre du 7^{ème} continent : 11 € pour les extérieurs
- Traviata : 15 € pour les Villabéens, 21 € pour les extérieurs
- Brocante sonore : 15 € pour les extérieurs
- Du Rêve que fut ma vie : 9 € pour les Villabéens, 12 € pour les extérieurs

Les autres tarifs restent inchangés. Si vous avez déjà payé pour l'une des sorties concernées, n'hésitez pas à prendre contact avec le service culturel !

Groupes politiques

Groupe politique : Agir pour Villabé



Notre commune avance, se modernise grâce à de nombreuses réalisations en collaboration avec les collectivités voisines.

Depuis 2014, bon nombre de projets villabéens ont enfin vu le jour sous l'impulsion de notre Maire Karl DIRAT en partenariat quasi inédit avec les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses, Evry, Courcouronnes. Cette synergie est née de la faculté des maires respectifs de se mettre autour d'une même table et de porter des dossiers communs. La communauté d'agglomération Grand Paris Sud est quant à elle le reflet de cette cohésion qui permet de travailler en bonne intelligence.

Ainsi notre Maire a pu signer une convention et obtenir le label tant attendu d'espace naturel sensible pour protéger le cirque naturel de l'Essonne. Cette entente permet aussi de rénover nos voiries, financer des équipements sportifs, travailler à des projets d'intérêt communautaire tels que le développement économique, l'emploi ou l'amélioration des transports et des flux de circulation. Une étude de circulation globale va être lancée.

De l'impérieuse nécessité d'aller voter au prochain scrutin des législatives partielles.

Nous souhaitons vous rappeler qu'il est nécessaire d'accomplir son devoir civique en votant lors des prochains scrutins des 18 & 25 novembre. Le droit de vote a été obtenu de haute lutte par des femmes et des hommes afin d'exprimer leur volonté, sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'idéaux politiques. Ne pas voter c'est se mettre en marge des initiatives relatives la protection et au développement raisonné de notre territoire. Ne considérez surtout pas l'abstention, le vote blanc ou nul comme une option valable car l'argument populiste selon lequel « ce sont tous les mêmes... » ne vaut pas : Concrètement, choisir un candidat reste le moyen le plus simple et le plus constructif de peser sur notre destin.

Alors nous comptons sur vous pour voter les 18 & 25 novembre 2018 car une forte participation ne peut que contribuer au développement la démocratie !

Groupe politique : Pour Villabé



Pour en arriver là...

Le préfet de l'Essonne a prononcé l'état de carence en logement social de notre commune. Villabé n'a pas respecté ses engagements vis-à-vis du Plan Local de l'habitat.

Notre ville est passible d'une lourde pénalité. Pour ne pas avoir à payer cette somme importante, le maire s'est engagé à construire massivement...

En fait, il lui faut à présent rattraper soudainement ce qui aurait pu être fait différemment, progressivement et harmonieusement depuis son élection. Des programmes importants vont voir le jour dans différents secteurs, sans aucune concertation préalable avec les Villabéens.

Si nous réaffirmons notre volonté que Villabé respecte la loi en matière de logement social, nous déplorons qu'un manque

de vision aboutisse aujourd'hui à cette urbanisation non réfléchie.

Pourtant, pendant sa campagne électorale, le candidat-maire critiquait vivement et agressivement ses prédécesseurs sur leur gestion de l'habitat social et sur l'amende de 187 000 euros imposée par le Préfet.

Mais les Maires précédents avaient fait le choix d'un développement maîtrisé respectant le cadre de vie de tous les Villabéens.

Qu'a-t-il fait, lui, qui est élu depuis bientôt 5 ans ... et quel le montant de cette amende aujourd'hui ?

« Pour VILLABE » Irène MAGGINI - Christian BERTAUX - Cécile ROSSIGNOL - Antonio SEBASTIAN

Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



Que pense « Villabé choisit le Bon Sens » des projets d'urbanisation en plein centre-ville ?

Depuis des années, des documents d'urbanisme voient le jour : le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la loi Solidarité de Renouvellement Urbain (SRU), l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (loi ALUR), le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)...

Avoir une politique volontariste sur le plan du logement pour répondre aux obligations est-il synonyme de projets immobiliers aux conséquences préjudiciables pour la qualité de la vie communale, sur les conditions de circulation, sur le budget communal... ?

Maîtriser les changements urbains, dépasser les limites des analyses sectorielles, exigent une réflexion sur la responsabilité que ces transformations peuvent apporter vis à vis du futur.

« Villabé choisit le Bon Sens » prône une **urbanisation maîtrisée, modérée et intelligente**, en adéquation avec la préservation

de la qualité de vie et de l'environnement. Une urbanisation qui intègre l'organisation architecturale bâtie, l'évolution foncière, la problématique sécuritaire dans les déplacements, la retenue des eaux de ruissellement, la minimisation de l'impact de stationnement et de circulation...

De plus, il faut savoir que les logements ou les lits des logements-foyers de personnes âgées et de personnes handicapées entrent dans l'inventaire des logements locatifs sociaux. Alors, dans une période où la population vieillissante est en constante augmentation, ne serait-il pas judicieux d'**orienter la construction vers des établissements d'hébergement pour personnes âgées et handicapées**.

« Villabé choisit le Bon Sens - sans étiquette politique » est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH-Patrice DUBOZ
Nos permanences de 10h30 à 12h - samedi 17 nov. 2018
(Bureau 1^{er} étage - entrée escalier
côté école primaire Jean-Jaurès)

Nous rencontrer sur RDV lebonsenspourvillabe@yahoo.fr
Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

Groupe politique : Villabé Citoyen

Texte non parvenu

Mairie de /
VILLABE
présente

NOVEMBRE 1918, RETOUR DE L'ENFER

EXPOSITION
du 3 au 25 novembre 2018
Espace Culturel La Villa
VILLABE



ENTREE LIBRE & GRATUITE
chaque jour de 14h à 19h

visites guidées, groupes sur réservation au 01.69.11.19.71

BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

La collecte du verre qui s'effectue en porte à porte s'arrête.
À partir du 1^{er} janvier 2019, les habitants de Villabé déposeront
leur Verre dans des bornes d'apport volontaire



BIEN TRIER

**N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE
AVEC GRAND PARIS SUD**

VERRE



POTS & BOCAUX
AVEC OU SANS COUVERCLE



BOUTEILLES EN VERRE
AVEC OU SANS BOUCHON

**BORNES D'APPORT
VOLONTAIRE**



BORNES AÉRIENNES

Route de Villoisson • Rue du Chemin Vert •
Côte de Moulin Galant • Avenue de la Vieille Côte •
Rue Pierre Curie / Chemin du Cimetière •
Sentier de l'Ormeteau



BORNE ENTERRÉE

Chemin d'Ambreville

Un doute ? Une question ?

N° Vert 0 800 97 91 91

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



TOUS LES DÉCHETS SE TRIENT ! Télécharger l'application sur dechets.grandparissud.fr

